Appels à la grève du 9 avril 2015

Le 16 mars 2014, les enseignants du lycée de la Venise Verte à Niort, réunis en AG avec les organisations syndicales SNES et FO adoptent cet appel

Le 9 avril prochain, les organisations syndicales FO, CGT, Solidaires appellent l'ensemble des salariés du public et du privé à une journée de grève interprofessionnelle. La FSU s'associe à cet appel.

Les conditions de la rentrée 2015 se précisent dans notre établissement :

-des effectifs de classes toujours à la hausse, jusqu'à 37 élèves en 1er et en Term., la suppression d'une classe de seconde et d'un poste en BTS SIO

- salaires bloqués par le gel du point d'indice depuis 2010, et jusqu'en 2017
- prérentrée le 28 août 2015
- entrée en vigueur des décrets « Peillon-Hamon » du 20 août 2014 : suppression des décharges statutaires, missions liées à l'enseignement définies hors service d'enseignement, incluses dans notre emploi du temps, sans rémunération supplémentaires, temps de présence accru dans l'établissement...
- IMP définies par le CA et le chef d'établissement dans le mépris du caractère national de notre institution et ouvrant la voie à l'arbitraire local

Les conditions de la rentrée s'inscrivent pleinement dans la politique d'austérité menée par le gouvernement, et ses 50 milliards d'économies budgétaires des dépenses publiques (État, Sécurité sociale, collectivités)

Cette politique s'attaque à toute la fonction publique et à tous les salariés du privé, notamment avec la loi Macron. Elle s'attaque aux fondements de la République avec la réforme territoriale, qui aura nécessairement des conséquences sur le mouvement de mutations.

Le 9 avril, pour la défense de leurs revendications, nous appelons tous nos collègues à se mettre en grève et à manifester pour :

-l'augmentation des salaires, le rattrapage de la valeur du point d'indice de 8%

-pour le retrait du pacte de responsabilité et l'arrêt de la politique d'austérité

-pour la défense de nos statuts et de leur caractère national, abandon du projet de décret sur les IMP

-pour le maintien de tous les postes, - maintien du poste BTS SIO- de toutes les classes, et de toutes les heures dans notre établissement, et la création d'un poste spécifique FLS

APPEL DE L'INTERSYNDICALE DEPARTEMENTALE FO, SUD, CNT ET CGT D'ILLE ET VILAINE

GREVE INTERPROFESSIONNELLE et MANIFESTATION le 9 AVRIL !

TOUS EN GREVE !

L'appel national à la grève interprofessionnelle et à la manifestation **le 9 avril** prochain indique :

*« (…) Le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs (ses). (…) Les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires (…) appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le **9 avril**. »*

Dans l'Education nationale, l'austérité, le pacte de responsabilité, c'est entre autres:

- **le blocage des salaires**
- **le manque de postes**
- **la réforme des rythmes scolaires qui est une dégradation des conditions de travail des personnels, des conditions d'apprentissage des élèves et qui porte atteinte à nos droits statutaires nationaux**
- **le recrutement comme contractuels et contrats aidés en lieu et place d'un recrutement de fonctionnaires d'Etat**

L'AUSTERITE ET LA DEREGLEMENTATION DOIVENT CESSER !

Cette mobilisation interprofessionnelle représente un point d'appui considérable pour enfin bloquer toutes les attaques que nous subissons.

C'est pourquoi nous décidons dès aujourd'hui la grève le 9 avril prochain et invitons tous nos collègues à faire de même et à le faire savoir en listant leurs revendications.

- **l'augmentation des salaires**

<u>NOS REVENDICATIONS :</u>

- **l'arrêt de la réforme des rythmes scolaires, le refus des PEDT (projets éducatifs territoriaux), le maintien des garanties liées au statut.**
- **Abrogation du décret du 20 Août 2014, abandon du décret sur les IMP.**
- **la création des postes nécessaires (postes classes, remplaçants, Rased et médecins scolaires), la titularisation de tous les personnels précaires.**
- **le retrait du pacte de responsabilité et de la loi Macron**

L'intersyndicale Départementale (FO, SUD, CGT et CNT) appelle les personnels à participer aux réunions d'informations syndicales :

<u>Avant le 2 avril 2015</u>

Appel des enseignants du collège Jean Pierre-Timbaud de Bobigny soutenus par leurs sections syndicales SNES-FSU, SNFOLC, SUD et CNT pour :

GREVE INTERPROFESSIONNELLE ET MANIFESTATION LE 09 AVRIL

Nous, enseignants du collège Jean-Pierre Timbaud de Bobigny, réunis en heure syndicale par nos sections SNES-FSU, SNFOLC, SUD et CNT, avons pris connaissance de l'appel à la grève interprofessionnelle et à la manifestation le 09 avril prochain qui indique :

« (…) Le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(ses). (…) Les organisations syndicales CGT, FO et Solidaires (…) appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le 9 avril. »

Dans les établissements du second degré, l'austérité, le pacte de responsabilité se traduisent notamment par :

- Le blocage du point d'indice.
- Le décret du 20 août 2014 et le nouveau texte d'application sur les missions particulières et le régime indemnitaire qui alourdit notre charge de travail, détruit notre statut, remplace les règles statutaires nationales par des règles locales (Pondération REP+, missions particulières et IMP, PEDT…) , en introduisant une hiérarchie intermédiaire en contradiction avec la liberté pédagogique de l'enseignant garantie dans son statut, en remplaçant les décharges statutaires par des indemnités soumises au bon vouloir des chefs d'établissement.
- Les suppressions d'heures d'enseignement.
- La hausse des effectifs par classe.
- Le manque de personnels éducatifs, sociaux et de santé.

Nos organisations syndicales ont rejeté le décret sur les IMP. Partout, des établissements se mobilisent et demandent des audiences à la DSDEN et au Rectorat pour porter leurs revendications.

Nous en avons assez du prétexte de la Refondation de l'Ecole. La Refondation, ce n'est autre que la mise en œuvre de l'austérité dans l'éducation nationale. Le résultat c'est la destruction de nos statuts et la destruction de l'école de la République !

Nous en avons assez et pensons que **cette grève est le seul moyen pour porter un coup d'arrêt à la politique d'austérité** menée par le gouvernement. C'est pourquoi nous nous prononçons dés aujourd'hui pour la grève de tous les personnels d'éducation et d'enseignement du collège Jean-Pierre Timbaud le 09 avril. Nous y porterons les revendications suivantes :

- Ouverture d'une classe de 6ème pour la rentrée prochaine.
- Respect des seuils, pas plus de 24 élèves par classe!
- Double inscription des élèves non-francophones en classe UPE2A et en classe dite « banale »
- Ouverture d'un poste d'infirmière et de COP à temps plein.
- Respect des heures d'enseignement statutaires.
- Respect des heures de décharge.
- Pas de caporalisation ni de définitions locales des missions

- **Retrait du projet de décret sur les indemnités pour missions particulières**
- **Retrait du décret n°2014-940 du 20 août 2014**
- **Arrêt du gel du point d'indice et augmentation de salaire**
- **Retrait du pacte de responsabilité**

Adopté en AG : 21 présents. 15 pour. 6 abstentions. 0 contre.

Montmorency, le 16 mars 2015

Communiqué commun des sections SNFOLC et SNES-FSU du Lycée Jean-Jaqcues Rousseau de Montmorency

GREVE INTERPROFESSIONNELLE JEUDI 9 AVRIL 2015

- **POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES**
- **Pour le retrait du pacte de responsabilité et l'arrêt de la politique d'austérité**
- **POUR LA DEFENSE DE NOS STATUTS :**
- **ABROGATION DU DECRET PEILLON-HAMON !**
- **ABANDON DU PROJET DE DECRET SUR LES IMP !**

Dans leur communiqué du 17 février, les organisations syndicales **CGT, FO et Solidaires** « appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le **9 avril 2015** » pour « garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minimas sociaux », pour « faire aboutir ces revendications et lutter contre l'austérité et ses impacts destructeurs tant socialement, économiquement que démocratiquement », contre « le pacte de responsabilité, la rigueur budgétaire, la réforme territoriale (…) ».

Les conditions de la rentrée 2015 se précisent pour les enseignants du lycée :

- ⇨ Des effectifs toujours aussi élevés
- ⇨ Salaires bloqués par le gel du point d'indice (depuis 2010, et jusqu'en 2017),
- ⇨ Pré-rentrée le 28 août 2015,
- ⇨ Entrée en vigueur des décrets « Peillon-Hamon » (940 et 941) du 20 août 2014 :
  - Décharges statutaires supprimées,
  - Annualisation du temps de travail à 1607 heures,
  - Missions « liées à l'enseignement », définies hors service d'enseignement, incluses dans notre temps de travail, sans rémunération supplémentaire, temps de présence accru dans l'établissement, porte ouverte à toutes les réunionites imaginables,
  - Missions « particulières » donnant lieu à des indemnités (IMP), définies *in fine* par la direction de chaque d'établissement, dans le mépris du caractère national de notre institution, ouvrant la voie à l'arbitraire local.

Alors que l'Education Nationale est une priorité affichée du gouvernement, ses personnels travaillent de plus en plus pour gagner de moins en moins. Loin de permettre une meilleure reconnaissance des missions des enseignants et une revalorisation de leur rémunération, **les conditions de la rentrée 2015 s'inscrivent dans la politique d'austérité menée par le gouvernement.** Nous dénonçons ces choix politiques qui non seulement ne sont pas efficaces pour résorber le chômage, mais qui aggravent les conditions de vie des salariés, des jeunes, des retraités et des demandeurs d'emploi. **Cette politique s'incarne dans le pacte de responsabilité**, qui accorde près de 40 milliards aux entreprises et s'accompagne d'une réduction de 50 milliards des dépenses publiques (Etat, Sécurité sociale, collectivités). **Cette politique s'attaque à toute la fonction publique, ainsi qu'aux travailleurs du privé. Elle s'attaque aux fondements de notre république avec la réforme territoriale**, qui affectera le découpage académique et aura donc des conséquences à craindre pour les mutations.

Le 9 avril, pour la défense de leurs revendications, nous appelons tous nos collègues à se mettre en grève et participer à la manifestation.

AG le jeudi 2 avril à 12H30 - salle des profs – Venez nombreux !

(Une heure syndicale a été déposée poru cette AG. Vous pouvez y assister même si vous avez cours,pensez à prévenir vos élèves)

Les personnels du collège Jean Jaurès de Castanet Tolosan (31) réunis en heure d'information syndicale le lundi 2 mars 2015, syndiqués avec leurs organisations syndicales SNES, SNFOLC, non syndiqués, refusent de travailler plus pour gagner encore moins, alors que les salaires sont bloqués depuis plusieurs années. En effet c'est ce qui découle du décret sur la refonte des obligations de service d'août 2014, et des projets de décrets instituant les IMP, du cadre des 1607 heures fonction publique augmentant le temps de présence.

Nous voulons le maintien des statuts, programmes et horaires disciplinaires nationaux, le maintien de la définition de nos obligations de service en maxima hebdomadaires d'enseignement.

Nous ne voulons pas de rémunération à la tête du client, mais nous revendiquons l'augmentation de la valeur du point d'indice pour rattraper le pouvoir d'achat perdu.

Nous refusons notre caporalisation qui va résulter de l'institution de coordonnateurs par niveaux, par discipline, de cycle d'enseignement, dans le décret d'août 2014 et les projets de circulaires applicables à la rentrée 2015. Par conséquent nous exigeons l'abrogation de ce décret du 20 août 2014, traduction dans l'Education nationale des politiques d'austérité et de déréglementation, dans le cadre du pacte de responsabilité et de la Loi Macron.

C'est pour cela que nous avons débattu des moyens d'obtenir gain de cause. Un appel à la grève interprofessionnelle a été lancé pour le jeudi 9 avril 2015. Nous proposons à tous les personnels qui le désirent de s'en saisir pour obtenir satisfaction sur nos revendications, grâce à une grève massive.

Dans notre collège nous refusons et refuserons toute mission de sous-chef afin d'éviter la mise en place de cette nouvelle hiérarchie intermédiaire.

Face à une politique gouvernementale systématiquement en faveur des banques et du patronat, remettant en cause systématiquement les acquis des salariés dans tous les domaines, les confédérations Force Ouvrière et CGT (rejointes par Solidaires et fsu) appellent tous les salariés (public et privé) du pays à la grève jeudi 9 avril.

Nous, personnels du collège Le Breuil de TALANGE réunis ce jour avec nos organisations syndicales C.G.T, SNFOLC et F.S.U serons en grève jeudi 9 avril à l'appel conjoint des confédérations FO et CGT, de la F.S.U. et de Solidaires pour exiger le retrait du pacte de responsabilité et de la loi Macron, leviers insoutenables de la baisse du coût du travail dans l'ensemble des secteurs économiques et des champs d'activité professionnelle.

Nous serons en grève pour exprimer notre refus des politiques d'austérité et de leurs conséquences désastreuses pour l'ensemble des salariés, pour exiger l'arrêt des déréglementations (code du travail, statuts, garanties collectives) que la loi Macron intensifie encore dans le cadre du pacte de responsabilité.

Nous serons en grève pour exiger l'augmentation immédiate des salaires, gelés depuis 2010 et jusqu'en 2017 suivant la décision du gouvernement Hollande-Valls, et soumis à une baisse régulière via l'augmentation des cotisations retraite.

Nous serons en grève parce que le pacte de responsabilité appliqué à l'enseignement fait exploser les effectifs des classes, supprime des formations et des établissements scolaires, fait éclater l'école de la République en conformité avec la réforme territoriale, alourdit notre charge de travail, diminue nos rémunérations via le décret statutaire Hamon dont nous ne voulons pas - il définit nos services dans un cadre désormais annualisé et introduit toutes sortes de missions liées - et le décret IMP qui en découle.

Personnels des lycées et collèges, nous subissons l'offensive d'ensemble pour tout déréglementer : nous considérons indispensable d'y opposer la mobilisation d'ensemble par la grève interprofessionnelle du jeudi 9 avril 2015.

NOS REVENDICATIONS

- **Augmentation des salaires**
- **Maintien de toutes les garanties statutaires, abrogation du décret Hamon-Peillon et refus du décret IMP**
- **Arrêt des reformes destructrices du service public et de l'école de la République**
- **Création des postes nécessaires, établissements et classes**
- **Retrait du pacte de responsabilité et de la loi Macron**

AVEC L'ENSEMBLE DES SALARIÉS TOUS EN GRÈVE JEUDI 9 AVRIL !

Communiqué commun des sections SN-FO-LC et SNES-FSU
du collège F Mitterrand de Pessac

Pessac, le 9 mars 2015

GREVE INTERPROFESSIONNELLE JEUDI 9 AVRIL 2015

- POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES
- POUR LE RETRAIT DU PACTE DE RESPONSABILITE ET L'ARRET DE LA POLITIQUE D'AUSTERITE
- POUR LA DEFENSE DE NOS STATUTS
  Abrogation du Décret Peillon-Hamon et du Décret sur les IMP !

Les conditions de la rentrée 2015 sont désastreuses :

- Au collège F Mitterrand : Suppression de deux classes 4e et 3e, de la section bilangue-arabe, de la section Euro
- Des salaires bloqués par le gel du point d'indice (depuis 2010 et jusqu'en 2017)
- L'entrée en vigueur des décrets Peillon-Hamon du 20 août 2014 avec :
  - Les décharges statutaires supprimées,
  - L'annualisation du temps de travail à 1607 heures
  - Des missions « liées à l'enseignement » définies hors service d'enseignement, incluses dans notre temps de travail, sans rémunération supplémentaire, temps de présence accru dans l'établissement, réunions qui se multiplient…
  - Des missions « particulières » donnant lieu à des indemnités (IMP), définies *in fine* par la direction de chaque établissement, dans le mépris du caractère national de notre institution, ouvrant la voie à l'arbitraire local.

Loin de permettre une meilleure reconnaissance des missions des enseignants et une revalorisation de leur rémunération, **les conditions de la rentrée 2015 s'inscrivent dans la politique d'austérité menée par le gouvernement. Cette politique s'incarne dans le pacte de responsabilité** qui accorde près de 40 milliards aux entreprises et s'accompagne d'une réduction de 50 milliards des dépenses publiques.

Nous serons en grève parce que le pacte de responsabilité appliqué à l'enseignement fait exploser les effectifs des classes, supprime des formations et des établissements scolaires, fait éclater l'école de la République en conformité avec la réforme territoriale, alourdit notre charge de travail, diminue nos rémunérations via le décret Hamon qui définit nos services dans le cadre annualisé de « missions », et le décret IMP qui en découle.

Cette politique s'attaque à toute la fonction publique, ainsi qu'aux travailleurs du privé, notamment avec la Loi Macron. Elle s'attaque aux fondements de notre République avec la réforme territoriale, qui affecte le découpage académique et aura des conséquences à craindre pour les mutations.

Nous serons en grève pour exprimer notre refus des politiques d'austérité et de leurs conséquences désastreuses pour l'ensemble des salariés, pour exiger l'arrêt des déréglementations (code du travail, statuts, garanties collectives), pour exiger l'augmentation des salaires, gelés depuis 2010 et soumis à une baisse régulière via l'augmentation des cotisations retraites.

Nous considérons indispensable d'y opposer la mobilisation d'ensemble, et appelons tous nos collègues du collège à se mettre en grève le jeudi 9 avril à l'appel des confédérations FO et CGT et Solidaires pour exiger le retrait du pacte de responsabilité et de la Loi Macron.

LE 9 AVRIL POUR LA DEFENSE DE NOS REVENDICATIONS TOUS EN GREVE !
MANIFESTATION A 10 H 30 ALLEE DE TOURNY A BORDEAUX

Les organisations syndicales CGT Educ'Action, FNEC FP FO, FSU & SUD Education des Hauts-de-Seine appellent les personnels à la **grève interprofessionnelle du 9 avril** appelée par la CGT, FO, Solidaires et FSU.

Le "pacte de responsabilité", la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale "Macron" ainsi que plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat aggravent la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs(ses).

Comme tous les salariés, du public comme du privé, les enseignants voient leurs conditions de travail et de rémunération se dégrader constamment du fait de ces mesures !

Oui, les organisations syndicales de fonctionnaires CGT, FO, FSU, Solidaires ont raison de dire, dans leur appel à la grève le 9 avril, que « *les politiques d'austérité poursuivies par les différents gouvernements ont des conséquences désastreuses pour la Fonction publique, les agents et les usagers.* »

AUJOURD'HUI, ÇA SUFFIT !

C'est en nous mobilisant tous ensemble dans LA GREVE, salariés du public et du privé, que nous pouvons inverser le cours des choses et débloquer nos revendications !

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT Educ'Action, FNEC FP FO, FSU & SUD Education des Hauts-de-Seine appellent l'ensemble des collègues à la grève jeudi 9 avril :

- **Pour l'augmentation de nos salaires… qui baissent depuis 2010 !** Pour le rattrapage, par l'augmentation du point d'indice, du pouvoir d'achat perdu !
- **Pour la création des postes nécessaires** pour réduire les effectifs par classe, assurer le remplacement de tous les collègues en congés et le fonctionnement de tous les services !
- **Contre les "réformes" synonymes d'aggravation de nos conditions de travail et de remise en cause de nos statuts !**
  La "réforme des rythmes scolaires", nous n'en voulons toujours pas, elle doit être suspendue !
  Les reculs statutaires prévus dans le 2nd degré par les projets de décret sur les "missions particulières" et de circulaire sur les obligations de service qui font suite aux décrets Hamon, la "réforme du collège" diminuant et globalisant les horaires des disciplines : c'est encore non !
  La réorganisation territoriale qui prévoit de nouvelles fusions de services, c'est toujours non !
- **Pour le retrait de la loi Macron et du pacte de responsabilité qui impose 50 milliards d'euros d'économie et interdit la satisfaction de nos revendications !**

Les organisations syndicales CGT Educ'Action, FNEC FP FO, FSU & SUD Education des Hauts-de-Seine appellent leurs délégués, leurs adhérents et tous les personnels à organiser, dans les écoles, établissements et services, la préparation de la grève interprofessionnelle du 9 avril et à en assurer le succès dans une dynamique de mobilisation unitaire (assemblées générales, heures mensuelles d'information…).

Le 9 avril nous serons en grève et dans la rue

MANIFESTATION - 13H PLACE D'ITALIE

Communiqué des sections FO, SNES et CGT du collège Camus de Ris-Orangis

GREVE INTERPROFESSIONNELLE
JEUDI 9 AVRIL 2015

- **POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES**
- **POUR LE RETRAIT DU PACTE DE RESPONSABILITE**

*Dans leur communiqué du 17 février, les organisations syndicales **CGT, FO et Solidaires** « appellent l'ensemble des salarié(e)s, du public et du privé, à une journée de grève interprofessionnelle et à manifester le **9 avril 2015** » pour « garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minimas sociaux », pour « faire aboutir ces revendications et lutter contre l'austérité et ses impacts destructeurs tant socialement, économiquement que démocratiquement », contre « le pacte de responsabilité, la rigueur budgétaire, la réforme territoriale (…) ». La FSU appelle également à la grève le 9 avril.*

Le 9 avril, pour faire aboutir leurs revendications, nous appelons tous les personnels à se mettre en grève et participer à la manifestation.

En grève pour exiger l'augmentation immédiate des salaires, gelés jusqu'en 2017 suivant la décision du gouvernement, et soumis à une baisse régulière via l'augmentation des cotisations retraite.

En grève parce que le pacte de responsabilité fait exploser les effectifs des classes. Peut-on parler d'« Education prioritaire », si les effectifs en 4ème sont de 29 élèves par classe ? Nous revendiquons une dotation supplémentaire de 28 heures afin d'ouvrir une classe de 4ème. Le taux d'encadrement des élèves n'est pas suffisant : nous demandons 7 ETP d'assistants d'éducation, au lieu des 6 actuels, et la création de 2 postes d'assistants pédagogiques.

En grève parce que l'austérité fait éclater l'école de la république en conformité avec la réforme territoriale, alourdit la charge de travail des enseignants, diminue les rémunérations via le décret statutaire Hamon et le décret IMP qui en découle et dont nous ne voulons pas.

En grève parce que le pacte de responsabilité, ce sont 11 milliards de coupes dans les collectivités territoriales. Les agents d'entretien ne sont plus remplacés. Le matériel est vétuste, inadapté. Que vont devenir les agents qui dépendent du Conseil général si les départements sont supprimés ?

Le 9 avril, le collège doit fermer !

Nom prénom	Signature	Nom prénom	Signature

Le jeudi 12 mars 2015,

Avec toutes et tous les salariés, les personnels de l'Éducation Nationale,

EN GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE LE 9 AVRIL !

Les politiques d'austérité poursuivies par les différents gouvernements ont des conséquences désastreuses pour la Fonction Publique, les agents et les usagers.

Comme tous les salariés, les personnels de l'Éducation Nationale voient leur santé, leurs conditions de travail et de rémunération se dégrader constamment du fait de ces mesures !

AUJOURD'HUI, ÇA SUFFIT !

C'est en nous mobilisant toutes et tous ensemble dans la GRÈVE, salariés du public et du privé, que nous pouvons inverser le cours des choses et faire aboutir nos revendications !

D'ores et déjà, les lycées professionnels de Sillac, de Ruelle et de Cognac sont en grève reconductible pour le maintien de toutes les filières et pour des conditions de travail décentes.

Nos fédérations appellent à soutenir et élargir la mobilisation lors d'un rassemblement devant le rectorat de Poitiers le jeudi 19 mars 2015 à 9 h 30, jour du comité technique académique.

Nos fédérations demandent également le maintien de toutes les écoles rurales et l'abondement significatif de la brigade de remplacement.

C'est pourquoi les organisations syndicales CGT Educ'action, FNEC-FP FO, FSU et SUD Éducation de la Charente appellent l'ensemble des collègues à la grève le jeudi 9 avril :

- **contre la dégradation de nos conditions de travail et de nos statuts :** réforme des rythmes scolaires, reculs statutaires (obligations de service, indemnités pour missions particulières *etc* ...), réforme du collège, réorganisation territoriale, pressions hiérarchiques
- **pour la création des postes nécessaires** afin de réduire les effectifs par classe, stopper la précarité, assurer le remplacement de tous les collègues en congé et le fonctionnement de tous les services !
- **Pour l'augmentation de nos salaires ... qui baissent depuis des années !** Pour le rattrapage , par l'augmentation du point d'indice, du pouvoir d'achat perdu !
- **Pour le retrait de la loi MACRON et du pacte de responsabilité qui impose 54 milliards d'euros de coupes budgétaires et aggrave la situation des salariés, retraités, chômeurs ...**

Les organisations syndicales CGT Educ'action, FNEC-FP FO, FSU et SUD Éducation de la Charente appellent tous les personnels à organiser dans les écoles, établissements et services, la grève interprofessionnelle du 9 avril et à en assurer le succès dans une dynamique de mobilisation unitaire (assemblées générales, heures mensuelles d'information ...).

Le 9 avril, nous serons en grève et nous manifesterons dans la rue !

TOUS EN GRÈVE LE JEUDI 9 AVRIL ET EN MANIFESTATION À LA GARE D'ANGOULÊME À 14 HEURES !

Appel intersyndical du second degré - académie de Créteil
Grève interprofessionnelle et manifestation le 9 avril

Le 9 avril 2015, l'intersyndicale nationale CGT, FO, FSU, Solidaires appelle tou-te-s les salarié-e-s du public et du privé à être en grève et à manifester pour refuser la politique d'austérité du gouvernement (CICE, Pacte de responsabilité, loi Macron...).

Pour les collègues des collèges et lycées de l'académie, cette politique a des conséquences désastreuses :

- **Le gel de nos salaires depuis 2010**, soit 14% de baisse du pouvoir d'achat depuis 2000 pour tous les fonctionnaires !

- **Le manque de postes et les DHG insuffisantes** annoncées pour la rentrée prochaine. Les taux d'encadrement ont continué à baisser : pour retrouver le taux d'encadrement de 2011, il manquait à la rentrée 2014 l'équivalent de 876 temps pleins dans l'académie. Dans le même temps, le recours croissant aux contractuels développe la précarité. Cela doit cesser : il faut un plan avec des modalités pour la titularisation de tous les contractuels !

- **La réforme de la carte de l'éducation prioritaire** qui fait sortir de nombreux établissements du dispositif et interdit l'entrée à d'autres qui devraient en bénéficier. Elle se fait sur la base d'un redéploiement qui fait chuter les dotations dans un grand nombre d'établissements.

- **Les décrets du 20 août sur les statuts et le projet de décret sur les IMP** (Indemnités pour Missions Particulières) qui suppriment des décharges, augmentent la charge de travail avec la multiplication des obligations définies localement, mettent en place des indemnités au lieu des heures statutaires, de surcroît moins payées, renforcent les pouvoirs du chef d'établissement, et développent, avec les IMP, une hiérarchie intermédiaire. **Ces décrets aggravent nos conditions de travail. Ils ne doivent pas s'appliquer à la rentrée 2015, des négociations doivent être ré-ouvertes !**

- **La remise en cause des LP et de la formation professionnelle publique :** menace de régionalisation, mise en concurrence avec le développement de l'apprentissage, non application des horaires réglementaires.

- **Le projet de réforme du collège** qui réduit les horaires disciplinaires et les horaires élèves. Elle introduit un risque de bi ou tri-disciplinarité avec des horaires par blocs de disciplines à moduler dans le cadre de l'autonomie des établissements.

Nos revendications s'inscrivent dans le cadre de l'appel national des organisations syndicales de la Fonction publique CGT, FO, FSU, Solidaires et FA-FP :

"L'amélioration du Service public passe par la fin de l'austérité"

Avec lui, nous revendiquons :

*« - **une hausse du pouvoir d'achat** qui passe par le dégel du point d'indice et par des mesures compensatoires de rattrapage des pertes subies depuis des années.*
*- **la fin des suppressions d'emplois** et la création d'emplois statutaires permettant le bon accomplissement de toutes les missions de service public.*
*- **l'arrêt des politiques d'austérité**, renforcées par le Pacte de responsabilité qui déstabilisent et fragilisent les services publics et leurs missions.*
*- **le maintien et l'amélioration du statut général et des statuts particuliers** qui sont autant de garanties pour la Fonction publique et les citoyens. »*

C'est pourquoi nos organisations appellent à préparer la grève et la manifestation dans les établissements par des AG et des heures d'informations syndicales communes et à préciser les revendications locales.

Tou-te-s en grève et en manifestation le 9 avril !

Police Paragraphe

Convaincues de la nécessité de lutte commune Privé-Public, les organisations syndicales de fonctionnaires FO, SNEP, SNES, SUD du lycée Jean Moulin de Draguignan s'engagent dans un processus de mobilisation et appellent l'ensemble des agents à participer à la réunion syndicale du 31/03 de 11 h à 12 h afin de préparer la grève du 09 avril 2015.